NOTICE

CHRONOLOGIQUE

DE TOUS

LES SOUVERAINS, PRINCES ET PRINCESSES

D'EUROPE

QUI ONT PÉRI DE MORT VIOLENTE

OU QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX ATTENTATS DES ASSASSINS

DE 1437 A 1840

TIRÉ A 100 EX. SUR PAPIER VÉLIN

ET 25 EX. SUR PAPIER VERGÉ DE FIL.

Evreux, A. Hérissey, imp — 665

NOTICE

CHRONOLOGIQUE

DE TOUS LES

SOUVERAINS, PRINCES ET PRINCESSES

D'EUROPE

QUI ONT PÉRI DE MORT VIOLENTE
OU QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX ATTENTATS DES ASSASSINS

DE 1437 A 1840

PAR GABRIEL PEIGNOT





PARIS
AUG. AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DAUPHINE, 16

1865

A MONSIEUR AUG. AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR A PARIS

Dijon, 1er avril 1865.

MONSIEUR,

Connaissant votre prédilection pour tout ce qui sort de la plume de Gabriel Peignot, je me fais un plaisir de vous adresser deux notices inédites de ce bibliophile.

Ces manuscrits, mentionnés par M. J. Simonnet dans son *Essai sur la vie et les ouvrages de G. Peignot* (p. 185), ne se composent que de notes qui, sans doute, étaient destinées à un plus grand développement, mais qui, telles qu'elles sont, offrent encore un véritable intérêt historique. Ce sont : 1° une *Notice chronologique de tous les souverains d'Europe qui ont péri de mort violente, ou qui ont été exposés aux attentats des assassins, de 1437 à 1840* ; 2° une *Notice exacte de toutes les personnes nées ou domiciliées dans le département de la Côte-d'Or qui ont péri sur l'échafaud pendant le régime révolutionnaire.*

Espérant que ces notices seront les bien venues,

J'ai l'honneur, etc.

UN PEIGNOTPHILE.



1437. — Le 20 février, JACQUES Ier, roi d'Écosse, est massacré à Perth, dans le couvent des Dominicains, par son oncle Walter, comte d'Athol, escorté d'une troupe d'assassins; il ne fut défendu que par deux femmes, la reine et une jeune dame de la maison de Douglas.

Dans la suite, tous ces assassins périrent au milieu des supplices. Celui du comte d'Athol fut horrible comme le crime : on le promena d'abord nu dans les rues d'Édimbourg, puis on lui donna l'estrapade, ensuite on lui mit sur la tête une couronne de fer ardent; on lui déchira les entrailles, on les brûla; on le tenailla; enfin on lui arracha le cœur que l'on jeta au feu; après quoi on le décapita et on écartela son cadavre.

1460. — 3 août, JACQUES II, roi d'Écosse, fils du précédent, ayant mis le siége devant le fort du château de Roxburgh, fut tué par l'explosion d'un canon dont il faisait faire l'épreuve; il était âgé d'environ 30 ans.

1488. — Le 11 juin, JACQUES III, roi d'Écosse, fils du précédent, âgé de 35 ans, ayant à combattre contre ses sujets révoltés par suite de sa conduite tyrannique et des

intrigues du duc d'Albanie, son frère, est tué à la suite d'une bataille qu'il perdit près de Bannockburn, entre Edimbourg et Stirling. Ce prince n'a pas été tué dans la mêlée comme on le dit ordinairement, mais il l'a été de la manière la plus atroce par un inconnu, après le combat.

Voici comment un vieil historien écossais, Pittscottie, raconte la fin tragique de ce roi : « Jacques, après avoir perdu la bataille de Bannockburn, et voyant son armée en déroute, lança son cheval au galop. Une jeune fille qui puisait de l'eau, effrayée de voir ce cavalier qui venait à elle d'un pas si rapide, jeta sa cruche qui se brisa ; le cheval, se cabrant, renversa le roi. On le transporta presque mourant chez le meunier voisin, auquel il demanda un confesseur. La femme du meunier se mit en route et rencontra précisément trois des ennemis du malheureux roi.

« Où courez-vous si vite? demandèrent-ils à cette femme. — Je vais chercher un confesseur pour le roi qui se meurt. — Conduisez-moi près de lui, s'écria l'un deux, je suis prêtre. »

« En effet, on l'introduisit près de Jacques III : il se mit à genoux devant le monarque en lui disant : « Croyez-vous avoir longtemps encore à vivre, Sire ? — Peut-être, si un médecin me soignait; mais auparavant donnez-moi l'absolution ! — Je ne vous la ferai pas attendre, » s'écria cet homme en lui plongeant son poignard dans le sein. On n'a jamais su le nom de l'infâme, qui remonta à cheval et disparut. » (Extrait d'un article intitulé : *les Assassins des Rois*, dans la *Revue britannique*, 1836.)

1513. — Le 9 septembre, JACQUES IV, roi d'Ecosse, fils du précédent, fut défait à la bataille de Floddenfield, dans le Northumberland, et y perdit la vie dans la 41e année de son âge et la 26e de son règne.

1536. — Le 19 mai, ANNE BOLEYN, reine d'Angleterre, décapitée à Londres par ordre de Henri VIII, son époux (1).

1543. — Le 13 février, CATHERINE HOWARD, reine d'Angleterre, décapitée à Londres par ordre du même roi, Henri VIII, son époux.

1554. — Le 13 avril, JEANNE GREY, âgée de 17 ans, reine d'Angleterre (pendant neuf jours seulement), décapitée à Londres par ordre de la reine Marie, fille de Henri VIII.

1567. — Le 10 février, HENRI STUART DE DARNLEY, roi d'Écosse par son mariage avec sa cousine Marie Stuart, souveraine de ce royaume, est tué par l'explosion d'une mine qu'on fit jouer sous son appartement tandis qu'il était malade. Cette explosion le fit sauter en l'air, et son cadavre fut trouvé à quelque distance de là au pied d'un arbre. Cet événement se passa à Édimbourg, dans une maison située à l'extrémité de la ville. Le comte de Lennox, père du roi, accusa Bothwell de ce régicide; mais il fut déchargé de cette accusation par le lord justicier d'Écosse, dont la sentence fut confirmée par le parlement. Dix ans après, Bothwell force Marie Stuart à l'épouser, funeste alliance, cause de tous les malheurs de cette princesse.

---

(1) C'est une chose bien singulière et en même temps aussi inconcevable que déplorable de voir que, dans l'histoire moderne, la première tête royale tombant sous le fer du bourreau ait été abattue par l'ordre d'un roi. Il ne prévoyait donc pas, ce tyran livré au despotisme le plus absolu et à toute la brutalité de ses passions, que ce coup aussi impolitique qu'atroce allait retentir dans toute l'Europe et ébranler l'ordre social jusque dans ses fondements en portant une funeste atteinte au respect dont la royauté jouissait dans la conscience des peuples. Fatal exemple qui, loin d'épouvanter l'univers, fut suivi d'abord par les dignes héritiers de ce monstre, puis par les peuples à qui de vains sophistes ne tardèrent pas à persuader que la grandeur et la liberté consistaient à fouler aux pieds les couronnes et à décapiter les rois!

*

Bothwell, âgé de plus de 60 ans, était fort laid, et Marie n'en avait que 24 et était fort belle. Nous verrons bientôt quel fut le sort de l'infortunée Marie.

1584. — Le 10 juillet, GUILLAUME DE NASSAU, prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande, l'un des plus grands hommes des temps modernes, tué d'un coup de pistolet chargé de trois balles, au moment où il sortait de son palais; il était âgé de 51 ans. Son assassin, nommé Balthazar Gerard, né à Villafans (Haute-Saône), subit le supplice des parricides à Delft, cinq jours après son crime, c'est-à-dire le 15 du même mois de juillet; il était âgé de 26 ans.

1587. — Le 18 février, MARIE STUART, reine de France et d'Ecosse, âgée de 45 ans, décapitée au château de Fotheringay, par ordre de sa cousine Elizabeth, reine d'Angleterre.

1589. — Le 1er août, HENRI III, roi de France, âgé de 38 ans, étant à Saint-Cloud, est frappé d'un coup de couteau dans le bas-ventre, par Jacques Clément, dominicain, âgé de 23 ans.

Cet assassin est massacré à l'instant par les gardes du roi; le prince meurt de sa blessure le lendemain 2 août.

On fait le procès au cadavre du régicide Clément, qui, le 4 août, est traîné sur la claie au lieu du supplice, à Saint-Cloud, puis tiré à quatre chevaux.

1594. — Le 27 décembre, HENRI IV, roi de France, âgé de 41 ans, est blessé à la lèvre supérieure d'un coup de couteau dont un nommé Jean Châtel, âgé de 19 ans, voulait le frapper à la gorge.

Cet assassin, condamné au supplice des régicides, est exécuté deux jours après, c'est-à-dire le 29 décembre.

1610. — Le 14 mai, le même HENRI IV, alors âgé de 57 ans, est poignardé dans son carrosse à quatre heures du soir, à l'entrée de la rue de la Ferronnerie, par un nommé François Ravaillac; le roi meurt à l'instant.

L'assassin est arrêté sur le coup, on instruit son procès; et, condamné au supplice des régicides, il est exécuté le 27 du même mois de mai.

1649. — Le 9 février, CHARLES Ier, roi d'Angleterre, est décapité à Londres par ordre d'une prétendue haute cour de justice dirigée par Cromwell.

1685. — Le 25 juillet, le duc DE MONMOUTH, neveu de Jacques II, roi d'Angleterre, conspire contre ce prince avec le comte d'Argyle; tous deux étaient réfugiés en Hollande. Ils échouent dans leur entreprise; le comte, qui avait fait une descente en Ecosse, y est battu, pris et décapité à Edimbourg, le 11 juillet; le duc de Monmouth, qui était venu en Angleterre, et qui avait perdu le 5 juillet la bataille de Sedgemoore, fut pris et décapité à Londres le 25 du même mois.

1757. — Le 5 janvier, LOUIS XV, roi de France, alors âgé de 47 ans, étant dans ses appartements, environné de monde, est frappé d'un coup de canif dans la poitrine, à cinq heures trois quarts du soir, par un nommé Robert-François Damiens.

Cet assassin, condamné au supplice des régicides, a été exécuté le 28 mars de la même année 1757; il était âgé de 42 ans.

1792. — Du 15 au 16 mars. GUSTAVE III, roi de Suède, âgé de 46 ans, est blessé mortellement d'un coup de pistolet à vent qui lui est tiré dans les reins par Ankarstroem, au milieu d'un bal, dans la nuit du 15 au 16 mars 1792.

L'assassin fut condamné à avoir le poing coupé et la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 29 du mois d'avril; il ne voulut jamais déclarer ses complices, Ribbing et de Horn. Le roi mourut de sa blessure treize jours après, c'est-à-dire le 29 mars.

1793. — Le 21 janvier, LOUIS XVI, roi de France et de Navarre, âgé de 39 ans, est condamné à mort par décret de la Convention nationale, rendu à trois heures du matin du 17 janvier. Ce décret reçoit son exécution le 21 du même mois, à dix heures du matin.

La Convention était composée de 745 membres; 24 étaient absents, le nombre des votants fut de 721, la majorité était donc de 361; à l'appel nominal, 366 votèrent pour la mort. C'est par conséquent 4 voix qui ont décidé du sort de l'infortuné monarque.

1793. — Le 16 octobre. MARIE-ANTOINETTE, reine de France et de Navarre, âgée de 30 ans, condamnée à mort par jugement du tribunal révolutionnaire de Paris du 14 du même mois, et exécutée le 16.

Fouquier-Tinville, accusateur public près le tribunal, a dirigé les débats de cette affaire avec une scélératesse, une indécence, une animosité qui ont révolté jusqu'à ses propres partisans.

Ce monstre, né à Hérouel (Aisne), âgé de 48 ans, a été à son tour condamné à mort le 17 floréal an III (6 mai 1795), comme conspirateur et notamment pour avoir fait périr une foule innombrable de Français de tout âge et de tout sexe, sous le prétexte de conspiration, pour avoir fait juger 60 à 80 individus en quatre heures, pour avoir fait encombrer des charrettes préparées dès le matin de victimes dont les qualités n'étaient point désignées, et contre lesquelles les jugements signés en blanc ne contenaient aucune disposi-

tion; d'en avoir fait mettre hors débats, d'avoir composé le jury de jurés à lui affidés, etc., etc., etc., etc.

1793. — Le 6 novembre, LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH duc D'ORLÉANS, premier prince du sang, âgé de 46 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, et exécuté le même jour.

1794. — Le 10 mai, Madame ELIZABETH-PHILIPPINE-MARIE-HÉLÈNE DE FRANCE, âgée de 30 ans, sœur de LOUIS XVI, est condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire et exécutée le même jour.

1795. — Le 8 juin, LOUIS XVII, âgé de 10 ans 2 mois et 12 jours, meurt au Temple, où il était renfermé depuis le mois d'août 1792, par suite des mauvais traitements que lui fit endurer un cordonnier nommé Simon, aussi ignare que féroce, qu'on lui avait donné pour gardien, et qui en répondait sur sa tête. Ainsi, pendant la nuit, il réveillait en sursaut à chaque heure le pauvre enfant d'une voix de tonnerre, lui criant : « Dors-tu, Capet ? » Et tout le jour il le maltraitait, l'apprenait à jurer, à boire, à fumer.

Ce monstre, né à Troyes, membre de la Commune, a été mis hors la loi par décret de la Convention du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et exécuté le lendemain 28.

1795. — Le 19 juillet, LOUIS XVIII, âgé de 40 ans, se trouvant pendant l'émigration à Dillingen, ville de Souabe, et prenant l'air à une fenêtre dans une hôtellerie, reçoit un coup de feu parti d'une maison voisine, et dirigé par un assassin aposté; la balle frappa le front en l'effleurant et fit une plaie qui heureusement ne fut pas dangereuse.

Ce prince étant à Hambourg, en 1797, un autre complot s'ouvrit contre sa vie, mais il échoua par le zèle vigilant de ses fidèles serviteurs.

1800. — Le 9 octobre, NAPOLÉON, consul, âgé de 31 ans, est averti d'un projet de l'assassiner à l'Opéra; les prévenus sont Damerville, Coracchi, Arena, Topino-Lebrun et dix-neuf autres. On les traduit au tribunal criminel le 30 du même mois.

Mais le 24 décembre suivant, une machine infernale, dressée dans la rue Nicaise, éclate à l'instant où Napoléon venait de passer rapidement pour se rendre à l'Opéra. Les quatre dénommés ci-dessus, prévenus de cet attentat, sont condamnés à mort par jugement du tribunal criminel du 9 janvier.

Le jugement ne fut exécuté que le 31 janvier 1801, à cause de l'appel qui fut rejeté.

Le 15 février 1804, Napoléon est l'objet d'une nouvelle conspiration tramée, dit-on, par Moreau, Pichegru, Georges Cadoudal et autres. On instruit la procédure. Pichegru, détenu dans la prison du Temple, est trouvé étranglé dans son lit, le 5 avril. Georges Cadoudal et onze autres prévenus sont condamnés à mort le 10 mai suivant, et ont été exécutés le 2 juin suivant. Quant à Moreau, il a été condamné par jugement du 10 juin à deux ans de détention, peine qui a été convertie en déportation; il s'est rendu aux Etats-Unis, en Amérique, et y est resté jusqu'en 1814.

Le 13 octobre 1809, veille du jour où la paix fut signée avec l'Autriche, Napoléon, empereur, se trouvant à Schœnbrunn, fut exposé au poignard d'un jeune fanatique, Frédéric Stabs, fils d'un ministre protestant de Hambourg. L'Empereur lui offrit sa grâce, le jeune homme la refusa disant: « Si vous me faites grâce, je ne vous en tuerai pas moins. » Alors, livré à un conseil de guerre, il fut fusillé.

Peu après, un jeune Saxon, nommé de la Sahla, voulût imiter Stabs; il vint à Paris, et déclara que son intention était de tuer Napoléon. On l'enferma à Vincennes où il resta trois ans, ayant été délivré lors de l'invasion étrangère.

1801. — Nuit du 11 au 12 mars. PAUL Ier (PETROWITZ), Empereur de toutes les Russies, âgé de 47 ans, d'un caractère inquiet et chagrin, et se livrant à des innovations qui ne furent point goûtées, fut assassiné pendant la nuit du 11 au 12 mars 1801. Aucun des assassins ne fut recherché; Alexandre Paulowitz, son fils, étranger à cet acte, lui succéda, et fit proclamer le lendemain que son père était mort d'un coup d'apoplexie.

1804. — Le 21 mars, LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON, duc D'ENGHIEN, âgé de 32 ans, arrêté à Ettenheim, le 15 mars, hors du territoire français, par ordre de Napoléon, est amené à la citadelle de Strasbourg, d'où on le transfère au château de Vincennes, où il arrive le 20 mars à 5 heures du soir. Une commission militaire, composée de huit officiers formant conseil de guerre (1) le juge pendant la nuit, le condamne à mort, et à 4 heures et demie du lendemain 21 il est fusillé dans la partie méridionale des fossés du château.

1808. — Le 28 juillet, le sultan SÉLIM III, âgé de 47 ans, victime d'une révolution qui avait eu lieu à Constantinople le 29 mai 1807, et remplacé par son neveu MUSTAPHA IV, était relégué dans l'intérieur du sérail, lorsque des intrigues pour le remettre sur le trône, en 1808, furent le signal de sa fin tragique. Son successeur le fit étrangler le 28 juillet; le malheureux lutta longtemps avec les porteurs du

---

(1) Ces huit officiers étaient : 1° le général Hullin, commandant les grenadiers de la garde; 2° Guiton, colonel commandant le 1er régiment de cuirassiers ; 3° Bazancourt, commandant le 4e régiment d'infanterie légère; 4° Ravier, colonel commandant le 18e régiment de ligne; 5° Barrois, colonel commandant le 96e régiment de ligne; 6° Rabbe, colonel commandant le 2e régiment de la garde municipale de Paris; 7° d'Autancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de rapporteur, et 8° Molin, capitaine au 18e régiment d'infanterie de ligne, greffier.

lacet fatal, enfin il succomba ; on lui coupa la tête et on la jeta par-dessus les murs du sérail.

1815. — Le 13 octobre, JOACHIM MURAT, âgé de 44 ans, beau-frère de NAPOLÉON, qui l'avait nommé roi de Naples le 15 juillet 1808, est détrôné en 1815, quitte Ajaccio le 28 septembre, et a l'imprudence de faire, le 8 octobre, une descente sur les côtes du Pizzo, dans son ancien royaume, pour essayer de le reconquérir. Bientôt arrêté, il passe à un conseil de guerre, qui le condamne à mort, ainsi que vingt-neuf personnes de sa suite. Ils ont été fusillés le 13 octobre.

1820. — Le 13 février, CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, duc DE BERRY, âgé de 42 ans, fils du comte D'ARTOIS, (depuis CHARLES X), est assassiné à dix heures du soir à la porte de l'Opéra, par un nommé Louis-Pierre Louvel, garçon sellier, employé dans les écuries du roi. Le prince, malgré tous les soins du célèbre M. Dupuytren, n'a survécu que quelques heures à sa blessure.

L'assassin, âgé de 37 ans, a été condamné à mort par arrêt de la cour des pairs du 6 juin 1820, et exécuté le lendemain 7.

1830. — Le 27 août, LOUIS-HENRY-JOSEPH, duc DE BOURBON, prince DE CONDÉ, âgé de 74 ans (il était père du duc D'ENGHIEN), est trouvé le 27 août, au matin, mort, étranglé et suspendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre à coucher, dans son château de Saint-Leu.

1832. — 19 novembre, LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, roi des Français, se rendant à cheval au Palais-Bourbon pour y ouvrir la session législative, faillit être atteint d'un coup de pistolet tiré sur lui par Louis Bergeron, étudiant en droit, au moment où le roi allait quitter le Pont-Royal, pour suivre le quai d'Orsay.

Livré à la cour d'assises le 11 mars 1833, Louis Bergeron fut déclaré non coupable par le jury.

Le 28 juillet 1835, le roi échappe, ainsi que ses trois fils, à l'explosion d'une machine infernale, composée de vingt-quatre canons de fusil, et dressée secrètement par un Corse nommé Joseph Fieschi, dans une chambre, sur le boulevard du Temple. L'explosion eut lieu au moment où le roi, accompagné d'un cortége très-nombreux, suivait ce boulevard pour aller passer une revue de la garde nationale de Paris et des troupes de ligne. Nombre de victimes, et entre autres le maréchal Mortier, duc de Trévise, tombèrent autour du roi sous le plomb meurtrier.

Fieschi fut aussitôt arrêté et déféré à la chambre des pairs, érigée en haute-cour criminelle, pour y être jugé comme coupable d'attentat à la vie du roi et à la sûreté de l'État. Le procès commença le 30 janvier 1836 ; les débats firent découvrir trois complices (les nommés Pepin, Morey et Boireau) ; cette affaire occupa dix-sept séances, et ne fut terminée que le lundi 15 février, par un arrêt qui condamna à la peine de mort Joseph Fieschi, Pierre-Théodore-Florentin Pepin, épicier à Paris, et Pierre Morey, ancien bourrelier à Dijon. Victor Boireau en fut quitte pour vingt ans de détention (1), et un nommé Tell Bescher fut absous. Cet arrêt reçut son exécution le 19 février à huit heures du matin.

On a donné beaucoup trop d'éclat à ce procès, et l'espèce d'intérêt qu'on a suscité en faveur de Fieschi, pendant le cours des débats, n'a peut-être pas été sans influence sur ceux qui, par la suite, ont marché sur les traces de ces misérables pour se faire une espèce de célébrité.

---

(1) Par l'ordonnance d'amnistie de mai 1837, cette peine a été commuée en dix ans de bannissement.

Le lundi 25 juin 1836, LOUIS-PHILIPPE vit ses jours menacés d'un nouvel attentat. Sa Majesté, accompagnée de la reine MARIE-AMÉLIE et de madame ADÉLAÏDE, sa sœur, sortait des Tuileries en voiture, par le guichet du Pont-Royal, quand un nommé Alibaud, né à Nîmes, âgé de 26 ans, tire à bout portant sur le roi un coup de fusil ; cette arme était de nouvelle invention et avait la forme d'une canne. Heureusement Sa Majesté se baissait en ce moment pour saluer la garde nationale qui présentait les armes. Ce mouvement sauva le roi, la balle passa au-dessus de sa tête, et alla pénétrer dans le panneau supérieur de la voiture.

L'assassin fut à l'instant arrêté : après les interrogatoires préliminaires et la mise en accusation, il comparut devant la cour des pairs, le vendredi 8 juillet, et comme il y avait peu de témoins et point de complices connus, le lendemain 9 la cour prononça son arrêt, qui condamna Louis Alibaud à la peine des parricides, c'est-à-dire à être conduit au lieu du supplice, en chemise, pieds nus, la tête couverte d'un voile noir, à être exposé sur l'échafaud pendant qu'un huissier fera au peuple lecture de l'arrêt, et ensuite à être décapité ; ce qui fut exécuté le lundi 11 juillet.

Le 27 décembre 1836, nouvel attentat contre la vie du roi. Sa Majesté se rendait au Palais-Bourbon pour l'ouverture de la session des chambres ; elle était dans sa voiture avec ses deux fils. Ils sortaient à peine des Tuileries qu'un nommé Pierre-François Meunier, âgé de 23 ans, tire un coup de pistolet sur le roi ; la balle n'atteint point Sa Majesté et va briser la glace de la portière opposée à celle d'où le roi parlait au maréchal Lobeau, et reste fichée dans le panneau de la voiture.

Meunier est arrêté, on instruit son procès ; de nombreux interrogatoires ont lieu ; les nommés Laveaux et Lacase sont arrêtés comme complices, et ce n'est que le 21 avril 1837 que s'ouvrent les débats devant la cour des pairs. Ce

procès n'a duré que cinq jours. Le 25 du même mois, la cour rend son arrêt qui condamne Pierre-François Meunier à la peine des parricides et qui absout les nommés Lavaux et Lacase. Deux jours après, le 27, le roi accorde des lettres de grâce à Meunier et commue la peine de mort en celle de la déportation. Ces lettres sont enregistrées le 28 à la cour des pairs. Dans le mois de mai suivant, une ordonnance d'amnistie change la peine de déportation en bannissement pour dix ans. Le 12 du même mois de mai, le préfet de police fait appeler Meunier et lui demande où il veut fixer sa résidence pendant son bannissement; il répond qu'il choisit la Nouvelle-Orléans. Le 27 suivant, le préfet de police remet 1,000 fr. à Meunier (nouveau bienfait de Sa Majesté); Meunier les dépose entre les mains de M. Lebel, directeur de la Conciergerie, en le priant de les lui garder jusqu'au moment de son départ. Enfin, ce départ a eu lieu le 14 juin de la même année 1837. Meunier a été embarqué au Havre, à bord du steamer *le Courrier*; de là il a été conduit à Lorient, d'où il devait passer à la Nouvelle-Orléans sur le brick de guerre *la Peyrouse*.

Le 19 février 1837, un nommé Champion, ouvrier mécanicien, a été surpris par la police travaillant chez lui à une nouvelle machine infernale dont il a déclaré être l'auteur, et il n'a pas dissimulé qu'il se proposait d'en faire usage contre LOUIS-PHILIPPE et sa famille, sur la route de Neuilly, à la première occasion favorable. Arrêté, conduit à la préfecture de police et déposé dans une cellule sous la surveillance d'un gardien, Champion s'est pendu (1).

---

(1) Il faut ajouter à cette liste, pour compléter la série des attentats contre la vie du roi Louis-Philippe Ier :

29 octobre 1840, celui d'Ennemond-Marius Darmès, condamné le 29 mai 1841 à la peine des parricides et exécuté le 31;

16 avril 1846, celui de Lecomte, condamné à la peine des parricides et exécuté le 8 juin suivant;

Enfin, 29 juillet 1846, celui de Joseph Henry, condamné aux travaux forcés.

1837. — Janvier. — Le prince FERDINAND, époux de dona MARIA, reine de Portugal, a vu ses jours menacés par un nommé Mercier qui, dit-on, lui a tiré un coup de fusil sans l'atteindre. Cet assassin a été condamné à mort dans le mois suivant.

1840. — Le 10 juin, la reine d'Angleterre, VICTORIA, étant à la promenade en voiture découverte, avec le prince ALBERT, son époux, vers six heures du soir, un jeune homme, Édouard Oxford, âgé de 18 ans, a tiré sur cette princesse deux coups de pistolet qui heureusement ne l'ont point atteinte. L'assassin a été arrêté sur-le-champ et a passé aux assises de Londres. Après les débats, ces trois questions ont été posées au jury : 1° L'accusé a-t-il tiré deux coups de pistolet sur la reine ? 2° Ses pistolets étaient-ils chargés à balle ? 3° L'accusé avait-il alors l'usage de sa raison ? Le jury a répondu sur la première question affirmativement ; sur la seconde, il a déclaré ne pouvoir décider si les pistolets étaient chargés à balle, et sur la troisième il a déclaré que l'accusé était affligé d'aliénation mentale. La cour a fait observer que cette décision équivalait à un verdict d'acquittement ; le chef du jury a répondu négativement et le verdict définitif a été : Coupable, mais en même temps attaqué de démence. Edouard Oxford sera renfermé pour le reste de ses jours.



